



Formation destinée aux agents qui, au sein d'une structure de pompes funèbres, reçoivent une famille afin de déterminer directement avec elle l'organisation et les conditions de la prestation funéraire fournie pour les obsèques.

<b>1- Références légales</b>	<a href="#">Code Général des Collectivités Territoriales</a> (Article R2223-45) et <a href="#">arrêté du 30 avril 2012</a> . Formation inscrite au Répertoire National des Certification Professionnelles ( <a href="#">fiche 36840</a> )
<b>2- Dispositions légales</b>	L'exercice des responsabilités de conseiller funéraire implique de détenir le diplôme national correspondant ou de l'obtenir <a href="#">dans les 12 mois</a> suivant l'embauche ou la nomination.
<b>3- Prérequis</b>	Aucun ( <i>Pour les titulaires du diplôme de Mt de Cérémonie : voir la fiche correspondante</i> )
<b>4- Objectifs de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recevoir une famille en deuil pour un entretien de préparation d'obsèques</li><li>- Organiser le déroulement des différentes étapes du déroulement des obsèques</li><li>- Coordonner la contribution des différents intervenants</li><li>- Editer et présenter les documents administratifs liées au décès et aux obsèques</li><li>- Présenter les produits et prestations, éditer les documents commerciaux associés</li><li>- Recevoir une famille pour un entretien de prévoyance obsèques</li></ul>
<b>5- Durée et sanction de la formation</b>	Durée totale de la formation : <b>300 heures</b> dont <b>20h</b> d'accompagnement et d'évaluations et <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>140 heures</b> de <a href="#">formation théorique</a> (sanctionnée par une attestation de formation)</li><li>- <b>140 heures</b> de <a href="#">stage pratique</a> (sanctionné par une attestation de stage).</li></ul> <i>Nota : la délivrance du diplôme est prononcée par un <a href="#">jury indépendant</a>.</i>
<b>6- Méthodes mobilisées pour la formation théorique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Exposés avec projection de supports pédagogiques, ateliers spécifiques par domaine, séances d'approfondissement en dialogue bilatéral stagiaires-formateur.</li><li>- Supports pédagogiques et document de synthèse remis aux stagiaires.</li></ul>
<b>7- Délivrance de la formation théorique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Classes virtuelles (synchrones).</li><li>- Présentiel possible partiellement ou intégralement pour une formation intra-entreprise sur demande de l'entreprise cliente, selon des modalités arrêtées en commun.</li></ul>
<b>8- Contenu de la formation théorique de 140h.</b>	Fixée par la <a href="#">législation en vigueur</a> , la formation théorique couvre les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Législation et réglementation funéraire (35h) - Hygiène, sécurité et ergonomie (7h)</li><li>- Psychologie et sociologie du deuil (14h) - Pratiques et rites funéraires (14h)</li><li>- Conception et animation d'une cérémonie (14h) - Encadrement d'une équipe (7h)</li><li>- Produits, services et conseil à la vente et Réglementation commerciale (42h)</li><li>- Connaissances administratives générales (7h)</li></ul>
<b>9. Modalités du stage pratique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Convention entre l'organisme de formation, le stagiaire et l'organisme funéraire d'accueil.</li><li>- <a href="#">Mise en situation professionnelle</a> permettant la validation de cas pratiques.</li></ul>
<b>10. Evaluation de la formation.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Evaluation de la formation théorique par QCM</li><li>- <a href="#">Evaluation du stage pratique par l'entreprise</a> d'accueil du stage pratique.</li><li>- Autoévaluation par les stagiaires au regard des objectifs du § 4.</li></ul> <i>Nota : le diplôme est attribué au vu d'un <a href="#">Examen écrit et oral devant un jury indépendant</a></i>
<b>11. Délais d'accès</b>	Inscription au plus tard 7 jours (entreprise)/14 jours (particulier) avant début de formation.
<b>12. Coût</b>	<b>2500 € HT</b> (coût dégressif à partir de 4 candidats en formation intra-entreprise) (comprend : formation théorique + suivi du stage pratique + 1 présentation à l'examen).
<b>13. Contact</b>	07 83 06 21 03 - <a href="mailto:contact@ffda.fr">contact@ffda.fr</a> - Clos St Joseph, 34 chemin Foucou 83 000 TOULON

**Accès aux personnes handicapées : nous contacter afin que nous prenions en compte vos besoins particuliers.**

<b>Statistiques</b>	<b>Nb stagiaires</b> 6	<b>Nb candidats à l'examen</b> 5	<b>Taux succès des candidats</b> 100 %
---------------------	------------------------	----------------------------------	--

Une [formation complémentaire de 70 heures](#) (connaissances générales relatives à la gestion des entreprises) permet à un Conseiller Funéraire de devenir dirigeant d'un d'établissement funéraire.